

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 081-218102382-20240321-DELIB21032408-DE



CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil à SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 15 mars 2024.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	19	Votants :	19

Présents : Mr CROS Jérôme - CANOVAS Françoise - VISTE-ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - BERNARD-BERMOND Delphine - CARME Cédric - DURAND Julie - ALQUIER Jérémy - KESZNER Patricia - VIDAL Alain - GIMENO Nicole - FABRE Claude - NEGRE Magali - GIL COSTA Francisco - CATHALA SUC Nicole - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine - DURAND Anthony - GAUBERT Thierry

Ont donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : Magali NEGRE

OBJET : MODIFICATION D'UN MEMBRE DE LA CRECHE LA PETITE LOCO

Conformément aux statuts de « La Petite Loco »,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne Mme CANOVAS Françoise
Mme GIMENO Nicole

Comme représentantes du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la crèche « La Petite Loco ».

Pour extrait conforme, à Saint Amans Sout le 21 mars 2024
Le secrétaire de séance
Magali NEGRE

Le Maire

Jérôme CROS



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 22 mars 2024